

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 1er février 2023 à 9 h 02 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, via l'application Teams, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général adjoint - développement et aménagement du territoire, en remplacement de M. Jacques A. Ulysse, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;  
Me Valérie Tremblay, greffière.

**CE-20230201-204**

AUTORISATION - PAIEMENT - FÉDÉRATION CANADIENNE  
DES MUNICIPALITÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement d'un montant de 112 816,80 \$ pour l'adhésion 2023-2024 de la Ville de Laval à la Fédération canadienne des municipalités (FCM).

(CT:1731760)  
(SD-2023-11)

**CE-20230201-205**

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -  
CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Mme Sandra Desmeules, conseillère municipale et membre du comité exécutif, à participer au conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités du 8 au 9 mars 2023, en Ontario, et ce, au montant de 1 518 \$.

(CT:1733263 )  
(SD-2023-168)

**CE-20230201-206**

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -  
CONSEIL MUNICIPAL



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser Mme Christine Poirier, conseillère municipale et membre du comité exécutif, à participer à la Conférence sur les collectivités durables de la Fédération canadienne des municipalités du 6 au 9 février 2023 à Ottawa, et ce, au montant de 3 632,02 \$.

(CT:1733767)  
(SD-2023-194)

---

**CE-20230201-207**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉSISTEMENT -  
PROCÉDURES EN EXPROPRIATION - DÉPÔT - DÉCISIONS -  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC - LOTS P.1 454 421,  
P.1 454 422 ET P.2 400 202**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des affaires juridiques à se désister partiellement des procédures en expropriation intentées, réduisant ainsi la superficie totale devant être acquise de 444,5 mètres carrés à 396,5 mètres carrés, concernant lesdites parties de lots, le tout tel que montré et décrit aux plans et descriptions techniques préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, les 4 avril et 26 juillet 2022 sous les numéros 7179 et 7233 de ses minutes, nécessaires à des fins de réaménagement géométrique, d'urbanisation et d'installation de services municipaux, d'une partie du chemin du Bord-de-l'Eau et des rues Cléophas-Charbonneau et des Alismas;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes;

de recommander au conseil de prendre acte des décisions du Tribunal administratif du Québec, datées du 25 juillet et du 11 octobre 2022, autorisant le désistement partiel des procédures en expropriation intentées quant à une partie des lots 1 454 421, 1 454 422 et 2 400 202 du cadastre du Québec.

(CT:1727508)  
(SD-2022-5801)

---

**CE-20230201-208**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - INDEMNITÉ MAJORÉE -  
EXPROPRIATION - LOTS P.1 454 421, P.1 454 422 ET P.2 400  
202**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**



de recommander au conseil d'approuver la majoration d'un montant de 4 100 \$ de l'indemnité prévue pour l'acquisition par voie d'expropriation d'une partie des lots 1 454 421, 1 454 422 et 2 400 202 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 396,5 mètres carrés, nécessaires à des fins de réaménagement géométrique, d'urbanisation et d'installation de services municipaux sur une partie du chemin du Bord-de-l'Eau et des rues Cléophas-Charbonneau et des Alismas.

(CT:1727508)  
(SD-2022-5801)

---

**CE-20230201-209**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - INDEMNITÉ MAJORÉE -  
EXPROPRIATION - LOT P.2 400 201

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la majoration d'un montant de 2 600 \$ de l'indemnité prévue pour l'acquisition par voie d'expropriation d'une partie du lot 2 400 201 du cadastre du Québec, d'une superficie de 188,2 mètres carrés, nécessaire à des fins de réaménagement géométrique, d'urbanisation et d'installation de services municipaux sur une partie du chemin du Bord-de-l'Eau et des rues Cléophas-Charbonneau et des Alismas.

(CT:1727508)  
(SD-2022-5801)

---

**CE-20230201-210**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - INDEMNITÉ MAJORÉE -  
EXPROPRIATION - LOTS P.1 454 421, P.1 454 422 ET P.2 400  
202

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver le montant de 78 300 \$ à verser à titre d'indemnité à l'occupant non résidentiel de l'immeuble, Charbonneau l'Expert inc., suite à l'acquisition par voie d'expropriation d'une partie des lots 1 454 421, 1 454 422 et 2 400 202 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de réaménagement géométrique, d'urbanisation et d'installation de services municipaux sur une partie du chemin du Bord-de-l'Eau et des rues Cléophas-Charbonneau et des Alismas.

(CT:1727508)  
(SD-2022-5801)

---



**CE-20230201-211**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -  
ENTENTE RELATIVE À L'INDEMNITÉ PROVISIONNELLE  
D'EXPROPRIATION - 9425-7383 QUÉBEC INC. - LUCIEN  
CHARBONNEAU ET CHARBONNEAU L'EXPERT INC. - LOTS  
P.1 454 421, P.1 454 422, P.2 400 201 ET P.2 400 202

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'entente relative à l'indemnité provisionnelle d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval, 9425-7383 Québec inc., Lucien Charbonneau et Charbonneau l'Expert inc., au montant total de 230 000 \$, pour l'acquisition par voie d'expropriation d'une partie des lots 1 454 421, 1 454 422, 2 400 201 et 2 400 202 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de réaménagement géométrique, d'urbanisation et d'installation de services municipaux sur une partie du chemin du Bord-de-l'Eau et des rues Cléophas-Charbonneau et des Alismas;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1727508)  
(SD-2022-5801)

---

**CE-20230201-212**

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET  
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 4 100 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12895-F, pour défrayer l'indemnité d'expropriation à l'exproprié concernant l'acquisition d'une partie des lots 1 454 421, 1 454 422 et 2 400 202 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de réaménagement géométrique, d'urbanisation et d'installation de services municipaux sur une partie du chemin du Bord-de-l'Eau, de la rue Cléophas-Charbonneau et de la rue des Alismas;

d'approuver une dépense de 2 600 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12895-F, pour défrayer l'indemnité d'expropriation à l'exproprié concernant l'acquisition d'une partie du lot 2 400 201 dudit cadastre;

d'approuver une dépense de 78 300 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12895-F, pour défrayer l'indemnité à l'occupant non résidentiel, Charbonneau l'Expert inc., concernant l'acquisition d'une partie des lots 1 454 421, 1 454 422 et 2 400 202 dudit cadastre;



le tout nécessaires à des fins de réaménagement géométrique, d'urbanisation et d'installation de services municipaux sur une partie du chemin du Bord-de-l'Eau et des rues Cléophas-Charbonneau et des Alismas, conditionnellement à l'approbation par le conseil municipal des indemnités d'expropriation aux expropriés et à l'occupant non résidentiel;

aux montants ci-dessus mentionnés s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1727508)  
(SD-2022-5801)

---

**CE-20230201-213**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12895-F - LOTS P.1 454 421, P.1 454 422, P.2 400 201 ET P.2 400 202

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12895-F, un montant de 85 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, dans le cadre de l'entente quant à l'indemnité provisionnelle d'expropriation concernant l'acquisition par voie d'expropriation d'une partie des lots 1 454 421, 1 454 422, 2 400 201 et 2 400 202 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de réaménagement géométrique, d'urbanisation et d'installation de services municipaux, sur une partie du chemin du Bord-de-l'Eau et des rues Cléophas-Charbonneau et des Alismas, le tout conditionnellement à l'approbation de l'entente relative à l'indemnité provisionnelle d'expropriation par le conseil municipal.

(CT:1727508)  
(SD-2022-5801)

---

**CE-20230201-214**

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 072 533

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Mme Aline Malard, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 4 500 \$ le lot 2 072 533 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1 381,3 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 20);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.



(CT:1733123)  
(SD-2023-153)

---

**CE-20230201-215**

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET  
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver une dépense de 4 500 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, pour défrayer l'acquisition du lot 2 072 533 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 20);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1733123)  
(SD-2023-153)

---

**CE-20230201-216**

**APPROBATION - PROCÈS-VERBAL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 18 janvier 2023 à 9 h 01.

(SD-2023-258)

---

**CE-20230201-217**

**APPROBATION - PROCÈS-VERBAL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 18 janvier 2023 à 9 h 18.

(SD-2023-258)

---

**CE-20230201-218**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉOLUTION  
AMENDÉE - ADOPTION - CALENDRIER DES SÉANCES  
ORDINAIRES DU CONSEIL - 2023**

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20221206-1049, le conseil municipal adoptait le calendrier des séances ordinaires du conseil



municipal pour l'année 2023;

ATTENDU QUE le Règlement numéro L-12968 remplaçant le Règlement L-12286 concernant la procédure de séance et les règles de régie interne du conseil municipal et remplaçant le Règlement numéro L-11791 et ses amendements est prévu pour adoption à la séance du mardi 7 mars 2023;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier l'heure de la séance du conseil du mardi 7 mars 2023;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'amender la résolution CM-20221206-1049 pour modifier l'heure de la séance du conseil du mardi 7 mars 2023 afin de remplacer «18 h 30» pour «19 h».

(SD-2023-311)

---

**CE-20230201-219**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12968

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12968 remplaçant le Règlement L-12286 concernant la procédure de séance et les règles de régie interne du conseil municipal et remplaçant le Règlement L-11791 et ses amendements.

(SD-2022-5376)

---

**CE-20230201-220**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12968

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12968 remplaçant le Règlement L-12286 concernant la procédure de séance et les règles de régie interne du conseil municipal et remplaçant le Règlement L-11791 et ses amendements.

(SD-2022-5376)

---

**CE-20230201-221**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RÈGLEMENT L-12968



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-12968 remplaçant le Règlement L-12286 concernant la procédure de séance et les règles de régie interne du conseil municipal et remplaçant le Règlement L-11791 et ses amendements.

(SD-2022-5376)

---

**CE-20230201-222**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT SP-30045**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser Cofomo inc. à fournir un analyste d'affaires senior concernant le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels en analyse d'affaires dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «53-10519 Plateforme Entretien des actifs», au montant de 110 261,03 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat SP-30045.

(CT:1730424)  
(SD-2022-6301)

---

**CE-20230201-223**

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12897-F - CONTRAT SP-30045**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12897-F, un montant de 100 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1730424)  
(SD-2022-6301)

---

**CE-20230201-224**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -  
MANDAT- CONTRAT DOS-975**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un développeur Back End pour le contrat à exécution sur demande concernant des services professionnels de technologies de l'information pour le projet





«Évolution/remplacement du système Firehouse, incluant l'acquisition de solution mobile pour les inspecteurs», au montant de 273 922,02 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 5.

(CT:1730864)  
(SD-2022-6355)

---

**CE-20230201-225**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -  
DÉPENSE - CONTRAT SP-29372

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser une dépense au montant de 438 054,76 \$, requise pour défrayer le coût de la location d'équipements d'impression et la gestion du parc à Copiscope inc. (Delcom), prévus au contrat SP-29372, lot 1.

(CT:1732052)  
(SD-2023-34)

---

**CE-20230201-226**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un architecte de solutions concernant le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies pour le projet «Application Stela - Modifications», au montant de 86 369,95 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 10.

(CT:1733469)  
(SD-2023-177)

---

**CE-20230201-227**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT DOS-975

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 78 868 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du mandat professionnel à Conseillers en gestion et informatique CGI inc. dans le cadre du contrat DOS-975,



lot 10, pour le projet «Application Stela - Modifications», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1733469)  
(SD-2023-177)

---

**CE-20230201-228**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un analyste en données et intelligence d'affaires pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «40-10203 - Évolution des besoins applicatifs policiers», au montant de 188 256,62 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 1.

(CT:1734166)  
(SD-2023-230)

---

**CE-20230201-229**

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12896-F - CONTRAT DOS-975**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12896-F, un montant de 172 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1734166)  
(SD-2023-230)

---

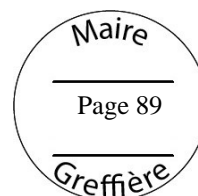
**CE-20230201-230**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -  
MANDAT - CONTRAT DOS-975**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un analyste d'affaires sénior concernant le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «Évolution/remplacement du système Firehouse et CleaverAnt, incluant l'acquisition d'une solution mobile pour les inspecteurs», au montant de 312 070,97 \$;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 7.

(CT:1735308)  
(SD-2023-341)

---

**CE-20230201-231**

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports du trésorier du 26 décembre 2022 et du 25 janvier 2023 concernant des déboursés de 18 150 511,47 \$.

(SD-2023-354)

---

**CE-20230201-232**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT ANNUEL 2022 - ACTIVITÉS DU TRÉSORIER - FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES MUNICIPAUX

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport annuel d'activités du trésorier portant sur l'autorisation et le financement des partis politiques municipaux et des candidats indépendants, le financement des campagnes à la direction des partis politiques et le contrôle des dépenses électorales pour l'exercice 2022.

(SD-2023-378)

---

**CE-20230201-233**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12996

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12996 décrétant l'exécution de travaux de rénovation et d'aménagement des services des ressources humaines et de la culture, des loisirs, du sport et du développement social situés au 1200, boulevard Chomedey, et décrétant un emprunt de 7 491 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-374)

---

**CE-20230201-234**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12996



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12996 décrétant l'exécution de travaux de rénovation et d'aménagement des services des ressources humaines et de la culture, des loisirs, du sport et du développement social situés au 1200, boulevard Chomedey, et décrétant un emprunt de 7 491 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-374)

---

**CE-20230201-235**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -  
RÈGLEMENT L-12996**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-12996 décrétant l'exécution de travaux de rénovation et d'aménagement des services des ressources humaines et de la culture, des loisirs, du sport et du développement social situés au 1200, boulevard Chomedey, et décrétant un emprunt de 7 491 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-374)

---

**CE-20230201-236**

**AUTORISATION - ÉMISSION D'OBLIGATIONS 100 000 000 \$**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à procéder à une émission d'obligations de 100 000 000 \$ par un appel d'offres réalisé par le ministre des Finances.

(SD-2023-364)

---

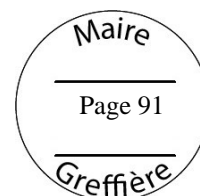
**CE-20230201-237**

**RÉSOLUTION DE CONCORDANCE - RÈGLEMENTS  
D'EMPRUNT - ÉMISSION D'OBLIGATIONS 100 000 000 \$**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'amender les règlements mentionnés à l'annexe jointe au présent sommaire décisionnel, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 100 000 000 \$:



les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 14 mars 2023, immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et déposées auprès de celle-ci, elles ne seront pas rachetables par anticipation, sauf avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux, et elles seront signées par le maire ou le vice-président du comité exécutif et le trésorier ou le trésorier adjoint;

CDS, mandaté par la Ville afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur, agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation et agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation; à cet effet, le comité exécutif autorise le trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé «Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destinée aux entreprises»;

CDS sera autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement principal et des intérêts, dans le compte de Banque nationale du Canada, pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds;

les intérêts seront payables semi-annuellement le 14 septembre et le 14 mars de chaque année.

(SD-2023-365)

---

**CE-20230201-238**

**RÉSOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE - ÉMISSION  
D'OBLIGATIONS 100 000 000 \$**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser l'émission d'obligations pour des termes plus courts que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour des termes de:

- 5 ans à compter du 14 mars 2023, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2029 à 2033 inclusivement, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros L-9916, L-10046, L-10168, L-10452, L-10712-M, L-10881-M, L-11373, L-11420-M, L-11428-U, L-11477-F, L-11604, L-11635-F, L-11707, L-11738, L-11793-F, L-11794-F, L-11848, L-11946-F, L-12485-F, L-12572, L-12634-F, L-12641-F, L-12713, L-12726-F, L-12731-F, L-12732-F, L-12733-F, L-12737-F, L-12800, L-12807-F et L-12874;

- 10 ans à compter du 14 mars 2023, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2034 à 2053 inclusivement, au lieu du terme prescrit pour lesdits



amortissements pour les règlements numéros L-11707, L-11738, L-12572, L-12634-F, L-12713, L-12726-F, L-12800, L-12807-F et L-12874;

chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

(SD-2023-366)

---

**CE-20230201-239**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1261

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de 49 fourgons et fourgonnettes avec accessoires;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2022-5093)

---

**CE-20230201-240**

OCTROI - CONTRAT DOS-1315

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-1232, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour des services de tests d'aptitudes physiques pompiers(ères), le tout selon les termes et conditions de son offre de services du 4 janvier 2023 et des documents de demande de prix:

Optimum consultants (Centre récréo-sportif du plateau Mont-Royal inc.)

172 462,50 \$.

(CT:1726814)

(SD-2022-5718)

---

**CE-20230201-241**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1324

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1324, au



soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de mise à niveau de la distribution électrique de l'aréna Cartier, pour une période de 70 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Bruneau Électrique inc.  
606 388,28 \$.

(CT:1729990)  
(SD-2022-6219)

---

**CE-20230201-242**

**DÉBUT ET SURVEILLANCE - CONTRAT DOS-1324**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le début des travaux par Bruneau Électrique inc. pour les travaux de mise à niveau de la distribution électrique de l'aréna Cartier, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Bouthillette Parizeau inc. à effectuer la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, au montant de 5 839,58 \$ pour la phase B, assistance technique, et au montant de 7 786,11 \$ pour la phase C, surveillance;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29677, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1324 par le conseil municipal.

(CT:1729990)  
(SD-2022-6219)

---

**CE-20230201-243**

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12900-F - CONTRAT DOS-1324**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12900-F, un montant de 628 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1324 par le conseil municipal.

(CT:1729990)  
(SD-2022-6219)

---

**CE-20230201-244**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-962**



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-962, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la maintenance d'une solution Wifi, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Bell Canada  
1 348 249,83 \$.

(CT:1731469)  
(SD-2022-6423)

---

**CE-20230201-245**

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12896-F - CONTRAT DOS-962**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12896-F, un montant de 181 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-962 par le conseil municipal.

(CT:1731469)  
(SD-2022-6423)

---

**CE-20230201-246**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-1212**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1212, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de réparation des moteurs électriques des pompes à turbine des stations d'eau potable, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Entreprises L.M. (Les entreprises électriques L.M. inc.)  
763 682,67 \$.

(CT:1732837)  
(SD-2023-117)

---

**CE-20230201-247**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-1121**





---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1121, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour des travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs et d'égout unitaire, de construction d'un égout pluvial, de trottoirs, de travaux préliminaires de rue et de pavage sur le boulevard Jarry, programmation 2023, pour une durée de 6 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9200-2088 Québec inc./Duroking Construction  
7 476 876,80 \$.

(CT:1733066)  
(SD-2023-142)

---

**CE-20230201-248**

**DÉBUT ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT  
DOS-1121**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le début des travaux par 9200-2088 Québec inc./Duroking Construction pour les travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs et d'égout unitaire, de construction d'un égout pluvial, de trottoirs, de travaux préliminaires de rue et de pavage sur le boulevard Jarry, programmation 2023, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Groupe ABS inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1121 par le conseil municipal.

(CT:1733066)  
(SD-2023-142)

---

**CE-20230201-249**

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12903-F - CONTRAT DOS-1121**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12903-F, un montant de 7 791 100 \$,



taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1121 par le conseil municipal.

(CT:1733066)  
(SD-2023-142)

---

**CE-20230201-250**

AUTORISATION - PAIEMENT - UTILISATION - PLATEFORME TRACES QUÉBEC

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des sommes dues au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour l'utilisation de la plateforme Traces Québec en vertu du Règlement sur la traçabilité des sols contaminés excavés.

(CT:1733066)  
(SD-2023-142)

---

**CE-20230201-251**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1428

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le service de location de véhicules pour le Service des immeubles, parcs et espaces publics;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-147)

---

**CE-20230201-252**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1260

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1260, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'entretien et de fourniture de pièces pour embarcations, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa



soumission et des documents d'appel d'offres:

Marina Bo-Bi-No ltée  
574 875,00 \$.

(CT:1733739)  
(SD-2023-191)

---

**CE-20230201-253**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-1049

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1049, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces de pompes à boues et de polymères Netzsch, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pompaction inc.  
502 361,56 \$.

(CT:1733823)  
(SD-2023-198)

---

**CE-20230201-254**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-  
1500

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le service de location de véhicules pour les services des travaux publics et de la culture, des loisirs, du sport et du développement social;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-199)

---

**CE-20230201-255**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-  
1446

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le service de location de nacelles;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-209)

---

**CE-20230201-256**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1431

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le service de location de véhicules pour les services de la gestion de l'eau, de l'environnement et de l'écocitoyenneté et de l'urbanisme;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-220)

---

**CE-20230201-257**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1452

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des études, plans et devis ainsi que les services durant les travaux de mise à niveau des entrées et distributions électriques aux garages municipaux;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-228)

---

**CE-20230201-258**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-1335



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1335, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection de toitures en membrane élastomère à divers édifices municipaux, pour une période de 180 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Poulin & Bureau inc.  
1 469 088,46 \$.

(CT:1734226)  
(SD-2023-235)

---

**CE-20230201-259**

**DÉBUT ET SURVEILLANCE - CONTRAT DOS-1335**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le début des travaux par Poulin & Bureau inc. pour les travaux de réfection de toitures en membrane élastomère à divers édifices municipaux, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser TLA Architectes inc. à effectuer le soutien technique et la surveillance en architecture durant la réalisation desdits travaux, phase B, soutien technique, au montant de 6 463,99 \$ et phase C, surveillance, au montant de 8 667,62 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat INV-3477;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1335 par le conseil municipal.

(CT:1734226)  
(SD-2023-235)

---

**CE-20230201-260**

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12900-F - CONTRAT DOS-1335**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12900-F, un montant de 1 504 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1335 par le conseil municipal.

(CT:1734226)  
(SD-2023-235)



---

**CE-20230201-261**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -  
FUSION - CONTRATS 28969 ET SP-30265

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver, pour le contrat SP-30265, le changement de contrôle de La Capitale assureur de l'administration publique inc. qui devient Beneva inc. aux termes d'une fusion;

de prendre acte, pour le contrat 28969, que SSQ, Société d'assurance inc. devient Beneva inc. aux termes d'une fusion.

(SD-2023-166)

---

**CE-20230201-262**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-1068

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1068, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'ajout d'éclairage et mise aux normes des installations électriques dans différents parcs, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Thermo-Lite inc.  
516 782,93 \$.

(CT:1731471)  
(SD-2022-6424)

---

**CE-20230201-263**

DÉBUT ET SURVEILLANCE - CONTRAT DOS-1068

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Groupe Thermo-Lite inc. pour les travaux d'ajout d'éclairage et mise aux normes des installations électriques dans différents parcs, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser EMS Structure inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux au montant de 10 347,75 \$ pour la phase B, soutien technique et au montant de 13 797,00 \$ pour la phase C, surveillance;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29677, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1068 par le conseil municipal.

(CT:1731471)  
(SD-2022-6424)

---

**CE-20230201-264**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12900-F - CONTRAT DOS-1068

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au règlement L-12900-F, un montant de 548 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1068 par le conseil municipal.

(CT:1731471)  
(SD-2022-6424)

---

**CE-20230201-265**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -  
CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - PÔLE RÉGIONAL  
D'INNOVATION DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et le Pôle régional d'innovation de Laval (Laval Innov) concernant l'octroi d'une aide financière pour la réalisation de sa mission au montant de 100 000 \$ par année pour un montant total de 300 000 \$, pour les années 2023 à 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Laval ladite convention.

(SD-2022-5769)

---

**CE-20230201-266**

APPROBATION - DEUXIÈME AVENANT À LA CONVENTION  
D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTRE DES AFFAIRES  
MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver le deuxième avenant à la convention d'aide financière à intervenir entre la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la Ville de Laval dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit avenant.

(SD-2023-310)

---

Les discussions sur le point 43.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

---

**CE-20230201-267**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - POLITIQUE DE MISE À DISPOSITION DES IMMEUBLES MUNICIPAUX POUR LA RÉALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX ET ABORDABLES

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter la Politique de mise à disposition des immeubles municipaux pour la réalisation de logements sociaux et abordables.

(SD-2022-4259)

---

Les discussions sur le point 43.3 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

---

**CE-20230201-268**

PROCÉDURES - COUR SUPÉRIEURE - LORENZO LAGATTA

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre Lorenzo Lagatta, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 421 094 du cadastre du Québec, situé au 2363, rue de Tivoli, concernant les contraventions au Code de l'urbanisme de la Ville de Laval et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement.

(SD-2023-43)

---





**CE-20230201-269**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉSIGNATIONS -  
INSPECTEURS MÉTROPOLITAINS LOCAUX - RÈGLEMENT  
DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE - COMMUNAUTÉ  
MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL**

---

ATTENDU QUE la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a adopté le Règlement numéro 2022-101 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire de la Communauté métropolitaine de Montréal 2022-97 concernant les secteurs présentant un potentiel de reconversion en espace vert ou en milieu naturel le 22 septembre 2022;

ATTENDU QUE la Ville de Laval est maintenant assujettie au Règlement numéro 2022-97 pour la portion de son territoire correspondant au golf Sainte-Rose;

ATTENDU QUE l'article 4.3 du Règlement numéro 2022-97 par lequel le fonctionnaire ou l'officier municipal qui, dans chaque municipalité où se situe un secteur identifié à l'annexe B du Règlement de contrôle intérimaire, est responsable de la délivrance des permis et certificats au sens des articles 119 et 236 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) et est le fonctionnaire désigné par le conseil de la CMM pour agir à titre d'inspecteur métropolitain local chargé de l'application du Règlement de contrôle intérimaire;

ATTENDU QUE la municipalité doit consentir à telle désignation en vertu du deuxième alinéa de l'article 63 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme précitée;

ATTENDU l'article 4.2 du Règlement de contrôle intérimaire, par lequel le conseil de la CMM peut déléguer, par municipalité, les pouvoirs et devoirs généraux des inspecteurs métropolitains en chef et adjoint prévus aux articles 4.4 et 4.5 de ce même règlement aux inspecteurs métropolitains locaux;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST**

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil:

de consentir à ce que les fonctionnaires responsables de la délivrance des permis et des inspections agissent à titre d'inspecteurs métropolitains locaux comme prévu par l'article 4.3 du Règlement de contrôle intérimaire (RCI) numéro 2022-97 de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et exercent les pouvoirs et devoirs énumérés à l'article 4.7 de ce même règlement;

de consentir à ce que les fonctionnaires responsables de la délivrance des permis et des inspections se voient déléguer les pouvoirs et devoirs de l'inspecteur métropolitain en chef et de l'inspecteur métropolitain adjoint comme prévu aux articles 4.4 et 4.5 du RCI de la CMM;



d'informer la CMM que les personnes occupant les postes suivants agissent à titre d'inspecteurs métropolitains locaux sur son territoire:

Service de l'urbanisme:

Chef de division - division Information et permis;

Responsable principal - division Information et permis;

Responsable - division Information et permis;

Chef de division - division Programmes et inspections;

Responsable - division Programmes et inspections.

(SD-2023-223)

---

**CE-20230201-270**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - TOPONYMIE - ESPACE  
CITOYEN DES CONFLUENTS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer le futur bâtiment multifonctionnel municipal situé sur le lot 6 440 094 du cadastre du Québec «Espace citoyen des Confluents», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2022-43.

(SD-2023-330)

---

**CE-20230201-271**

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT  
ACCEPTÉE - 8114552 CANADA INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de 8114552 Canada inc., propriétaire, à l'effet d'obtenir une exemption de l'obligation de fournir 64 cases de stationnement pour desservir un projet intégré composé de 2 bâtiments multifamiliaux comptant chacun 143 logements sur le lot 3 911 616 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-11.

(SD-2023-332)

---

**CE-20230201-272**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - PROJET  
EVEX21-025 S.E.C.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2022-0124 de Projet Evex21-025 S.E.C., propriétaire, à l'effet de permettre le lotissement et la



construction d'un bâtiment résidentiel de 6 étages sur les lots 1 068 006 et 3 396 779 (lot projeté 6 539 313) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-12.

(SD-2023-333)

---

**CE-20230201-273**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 8114552 CANADA INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2022-0210 de 8114552 Canada inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction de 2 habitations multifamiliales de 15 étages composant un projet intégré sur le lot 3 911 616 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-13.

(SD-2023-334)

---

**CE-20230201-274**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - HAREN JAGAN

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0241 de M. Haren Jagan, propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 3 417 504 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-14.

(SD-2023-338)

---

**CE-20230201-275**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - NATHALIE LÉVESQUE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2022-0037 de Mme Nathalie Lévesque, propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 6 479 572 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-15.



(SD-2023-340)

---

**CE-20230201-276**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -  
LICAHANH SELENA

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2022-0131 de Mme Licahanh Selena, propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 718 072 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-16.

(SD-2023-342)

---

**CE-20230201-277**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9403-  
9526 QUÉBEC INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2022-0162 de 9403-9526 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur les lots 1 083 037 et 1 083 038 (lot projeté 6 549 623) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-17.

(SD-2023-343)

---

**CE-20230201-278**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - DANIEL  
LACOMBE ET NICOLE MELOCHE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2022-0219 de M. Daniel Lacombe et Mme Nicole Meloche, propriétaires, à l'effet de permettre la rénovation d'une habitation unifamiliale isolée patrimoniale d'un étage sur le lot 1 596 686 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-18.

(SD-2023-344)

---



**CE-20230201-279**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIA ACCEPTÉE - FRANK MELO CABRAL ET MÉLISSA VICTORIA PÉROU

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2022-0225 de M. Frank Melo Cabral et Mme Mélissa Victoria Pérou, propriétaires, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 634 442 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-19.

(SD-2023-345)

---

**CE-20230201-280**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT L-12949

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le projet de Règlement numéro L-12949 modifiant le Règlement L-12507 concernant la démolition d'immeubles et modifiant le Règlement L-12659 remplaçant le Règlement L-12196 et décrétant un programme de revitalisation des bâtiments patrimoniaux sur le territoire de la Ville de Laval;

de fixer l'assemblée de consultation au mardi 21 février 2023 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams.

(SD-2022-4025)

---

**CE-20230201-281**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12949

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12949 modifiant le Règlement L-12507 concernant la démolition d'immeubles et modifiant le Règlement L-12659 remplaçant le Règlement L-12196 et décrétant un programme de revitalisation des bâtiments patrimoniaux sur le territoire de la Ville de Laval.

(SD-2022-4025)

---

**CE-20230201-282**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-332



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser un mandat professionnel à Stantec Experts-Conseils Itée pour procéder à la réalisation du contrôle qualitatif des matériaux concernant les travaux d'implantation d'un nouveau réseau de fibres optiques, de modification du système d'éclairage par distribution souterraine, de caméras de surveillance, d'un système de feux de circulation et du réaménagement géométrique d'une partie du boulevard Curé-Labelle, pour l'accès au nouveau poste de gendarmerie de l'Ouest (PGO), dans le cadre des services professionnels prévus au contrat DOS-332, lot 2, au montant de 170 844,92 \$.

(CT:1732885)  
(SD-2023-123)

---

**CE-20230201-283**

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT DOS-332**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser des crédits au montant de 156 005 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à Stantec Experts-Conseils Itée, dans le cadre du contrat DOS-332, lot 2, concernant les travaux d'implantation d'un nouveau réseau de fibres optiques, de modification du système d'éclairage par distribution souterraine, de caméras de surveillance, d'un système de feux de circulation et du réaménagement géométrique d'une partie du boulevard Curé-Labelle pour l'accès au nouveau poste de gendarmerie de l'Ouest, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1732885)  
(SD-2023-123)

---

**CE-20230201-284**

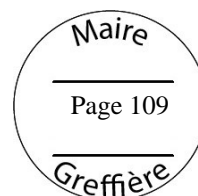
**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -  
MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'autoriser un mandat professionnel à FNX-Innov inc. pour effectuer des études géotechniques et de caractérisations environnementales dans le cadre du programme de reconstruction des infrastructures souterraines sur l'avenue Pine, les rues Dollard, Oak, Maple, Fred-Barry, le chemin du Trait-Carré et les boulevards McNamara et Laval, au montant de 408 084,83 \$.

(CT:1733138)



(SD-2023-155)

---

**CE-20230201-285**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12901-F - CONTRAT OS-SP-30229

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12901-F, un montant de 372 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat professionnel par le conseil municipal.

(CT:1733138)  
(SD-2023-155)

---

**CE-20230201-286**

RECOMMANDATION CONSEIL - AUTORISATION - MANDAT  
- CONTRAT OS-SP-30229

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser un mandat professionnel à Les Services EXP inc. pour effectuer des études géotechniques et de caractérisations environnementales dans le cadre du programme de reconstruction des infrastructures souterraines du lot 19 sur les rues Guérin, de Lévis, Sylvain, de Bayeux et les avenues Manon et Legrand, au montant de 309 980,02 \$.

(CT:1734466)  
(SD-2023-263)

---

**CE-20230201-287**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12901-F - CONTRAT OS-SP-30229

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12901-F, un montant de 283 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat professionnel par le conseil municipal.

(CT:1734466)  
(SD-2023-263)

---

**CE-20230201-288**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DEMANDE D'AIDE  
FINANCIÈRE - ENGAGEMENTS - PROGRAMME FIMEAU

---



ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du guide relatif au programme FIMEAU, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du ministère;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FIMEAU et pour recevoir le versement de cette aide financière.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du programme FIMEAU, sous-volet 2.2 Infrastructures d'eau, pour le projet Refoulement d'égout sanitaire et réduction des surverses du secteur Monty;

de s'engager à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à la Ville;

de s'engager à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec, de même que leurs cadres, fonctionnaires, employés, sous-traitants ou agents, contre toutes les actions, qu'elle soit de nature contractuelle, délictuelle ou autre, réclamations et demandes, pertes, coûts, dommages, poursuites ou autres procédures intentées par quiconque ou contre toutes les actions occasionnées par une blessure, dommage ou perte ou la destruction de biens, une perte économique ou une atteinte aux droits dus, découlant directement ou indirectement d'un projet financé avec l'aide financière du programme FIMEAU;

de s'engager à réaliser les travaux selon les modalités du programme FIMEAU et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à la Ville en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

de s'engager à assumer tous les coûts non admissibles au programme FIMEAU associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changements;

de s'engager à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus.

(SD-2023-350)

---

Les discussions sur le point 55.2 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

---





**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser un mandat à Zone Technologie, dans le cadre du contrat DOS-363 pour l'acquisition de fournitures d'aménagement véhiculaire, de service d'installation et de fourniture de pièces sur mesure concernant l'aménagement véhiculaire de 3 remorques comptoir pour le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, (CLSDS), au montant de 130 993,41 \$.

(CT:1731102)  
(SD-2022-6382)

---

**CE-20230201-290**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer une étude géotechnique et de caractérisation environnementale des sols dans le cadre de l'entente-cadre de services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour la réalisation d'expertises et d'études géotechniques et environnementales pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois concernant les travaux d'aménagement et d'agrandissement de la bibliothèque Alain-Grandbois, au montant de 80 492,26 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30229, lot 4.

(CT:1733380)  
(SD-2023-172)

---

**CE-20230201-291**

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12901-F - CONTRAT OS-SP-30229**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12901-F, un montant de 73 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1733380)  
(SD-2023-172)

---

**CE-20230201-292**

**APPROBATION - ENTENTE D'ÉVALUATION POUR TRAVAUX MAJEURS - HYDRO-QUÉBEC**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver l'entente d'évaluation pour travaux majeurs à intervenir



entre Ville de Laval et Hydro-Québec dans le cadre du projet des travaux d'aménagement de la gendarmerie et du Service de la gestion de l'eau, phase 2;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2023-356)

---

**CE-20230201-293**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DIMINUTION -  
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2023-2024-  
2025

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver une diminution du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 pour le projet «54-00073 - Agrandissement du centre Alain-Grandbois dans le cadre de la relocalisation de la bibliothèque multiculturelle» afin que celui-ci passe de 30 300 000 \$ à 28 700 000 \$.

(CT:1730033)  
(SD-2022-6232)

---

**CE-20230201-294**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AJOUT - PROGRAMME  
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2023

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'ajout du projet «54-00095 - Travaux d'amélioration locative au 4631, boulevard Lévesque Est» au programme triennal d'immobilisations pour un montant global de 1 600 000 \$ en 2023.

(CT:1730033)  
(SD-2022-6232)

---

**CE-20230201-295**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -  
AVENANT AU BAIL - 9215-5464 QUÉBEC INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'avenant au bail signé en octobre 2022 à intervenir entre Ville de Laval et 9215-5464 Québec inc. afin de modifier l'adresse visée en remplaçant le «4599, boulevard Lévesque Est» par «4631, boulevard Lévesque Est»;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1730033)  
(SD-2022-6232)

---

**CE-20230201-296**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DEMANDE DE  
MODIFICATION AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC - AVIS  
DE BAIL - 9215-5464 QUÉBEC INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser le directeur du Service des immeubles, parcs et espaces publics à signer la demande de modification au Registre foncier du Québec relative à l'avis de bail concernant la location d'un espace situé au 4599, boulevard Lévesque Est, relatif au bail intervenu entre Ville de Laval et 9215-5464 Québec inc. à l'égard de l'adresse indiquée.

(CT:1730033)  
(SD-2022-6232)

---

**CE-20230201-297**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -  
DÉPENSE - AMÉLIORATION LOCATIVE - 9215-5464 QUÉBEC  
INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver une dépense au montant de 1 701 842,86 \$ payable à 9215-5464 Québec inc., pour défrayer les travaux d'amélioration locative au 4631, boulevard Lévesque Est, et ce, conformément au bail ainsi qu'à l'avenant au bail joints au présent sommaire décisionnel.

(CT:1730033)  
(SD-2022-6232)

---

**CE-20230201-298**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- AMÉLIORATIONS LOCATIVES

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 1 594 955 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des travaux d'amélioration



locatives au 4631, boulevard Lévesque Est, et ce, pris à même la réserve financière pour le paiement comptant des immobilisations;

conditionnellement à l'approbation des modifications au programme triennal d'immobilisations, de l'avenant au bail et de la dépense par le conseil municipal.

(CT:1730033)  
(SD-2022-6232)

---

**CE-20230201-299**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12997

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12997 modifiant le Règlement L-12084 concernant les nuisances.

(SD-2023-316)

---

**CE-20230201-300**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12997

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12997 modifiant le Règlement L-12084 concernant les nuisances.

(SD-2023-316)

---

**CE-20230201-301**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT L-12997

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le projet de Règlement numéro L-12997 modifiant le Règlement L-12084 concernant les nuisances.

(SD-2023-316)

---

**CE-20230201-302**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT SP-28787



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre de la réalisation d'études préliminaires, de plans et devis ainsi qu'à la surveillance durant les travaux de remplacement des équipements désuets, d'amélioration de la redondance et de la fiabilité des équipements et de l'environnement de travail sécuritaire pour 6 stations de pompage d'eaux usées, des honoraires professionnels supplémentaires à SNC-Lavalin inc., au montant de 943 149,99 \$.

(CT:1728731)  
(SD-2022-5973)

---

**CE-20230201-303**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - PRÊT À USAGE - CORPORATION DU CENTRE DU SABLON**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'approuver le prêt à usage à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon concernant le prêt à usage de l'immeuble connu et désigné comme étant les lots 1 189 614 et 1 452 562 du cadastre du Québec, sur lesquels est érigé un bâtiment portant le numéro civique 755, rue du Sablon, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, et ce, selon les termes et conditions énumérés au prêt à usage;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville le prêt à usage.

(CT:1729332)  
(SD-2022-6107)

---

**CE-20230201-304**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - CORPORATION DU CENTRE DU SABLON**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'approuver l'entente de services à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon concernant le versement d'une somme de 98 096,67 \$ pour l'année 2023, et ce, selon les termes et conditions énumérés à l'entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.



(CT:1729332)  
(SD-2022-6107)

---

**CE-20230201-305**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -  
ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CORPORATION DU  
CENTRE DU SABLON

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon concernant le versement d'une somme de 89 680 \$ pour l'année 2023, et ce, aux termes et conditions énumérés à l'entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1729332)  
(SD-2022-6107)

---

**CE-20230201-306**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPUI ET SOUTIEN -  
VILLE DE BLAINVILLE - JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2026

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'appuyer et de soutenir la candidature de la Ville de Blainville pour l'obtention de la 60e finale des Jeux du Québec durant l'hiver 2026.

(SD-2023-237)

---



---

À 9 h 32, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

---

M. Stéphane Boyer, maire et  
président du comité exécutif

---

Me Valérie Tremblay, greffière